

enseignement

ACADEMIC TRAINING

Monday, November 18
Tuesday, November 19
11.00
Auditorium

"Scaling in particle physics"
by S. Fubini
Lectures 2 and 3

November 27, 28 and 29
14.30
Auditorium

"Streamer chambers"
by F. Schneider
Abstract : 1. What is a streamer chamber ? Where has it been used ? Gas discharge mechanism.
2. Chamber technology. High-voltage technology. Optics.
3. Properties and precision of a streamer chamber. What further development can be envisaged for the streamer chamber ?

•

ENSEIGNEMENT GENERAL

Lundi 18 novembre
13.00 - 13.30
Amphithéâtre

Cours "Connaissance du CERN"
Séance supplémentaire : "L'Information", par A. Jesse

Jeudi 21 novembre
13.00 - 13.30
Amphithéâtre

"Science pour Tous"
Programme : (pour détails, voir affiches) :
1. Vu, lu et entendu.
2. Question :
À quoi correspond cette échelle de teintes : noir, gris, gris lavande, bleu gris, blanc verdâtre, blanc, jaune paille, jaune vif, orangé rougeâtre, rouge chaud, pourpre, violet, bleu ciel, vert, vert jaunâtre, ... etc. ?
3. Thème principal : "Les Lysosomes"

- Le séminaire aura lieu le même jour, dès 17h.35 dans la salle D.
- La séance de 13h.00 est retransmise en direct à l'amphithéâtre des ISR.

cern information

COMITE DES AFFAIRES SOCIALES

La réunion du 5 novembre a été consacrée à l'examen de la politique de l'Organisation en matière de restauration pour son personnel. Le Comité de Surveillance des Restaurants (CSR) avait été invité à participer à la discussion qui a abouti aux conclusions suivantes :

- Le CSR préparera dans les prochains mois un nouveau cahier de charges pour les restaurants, visant à définir de façon plus précise les prestations requises et à faciliter l'évaluation de leurs justes prix;
- En attendant, le CSR utilisera toutes les ressources des contrats actuels pour sauvegarder les intérêts du personnel et ceux de l'Organisation;
- Le CAS insistera auprès de toutes les parties intéressées sur le rôle nécessaire et exclusif du CSR, en tant qu'organe de consultation du personnel en matière de restauration sur le site.

•

OUVERTURE DE CHANTIER DU BAT. 365

La circulation sur la route Goward, accès au Centre Anneau, sera momentanément perturbée par les travaux de construction du Bâtiment 365 à partir du lundi, 18 novembre 1974.

Division SB/DT

COUPURE DE COURANT

En raison de travaux d'entretien indispensables entrepris par les Services Industriels de Genève, sur la ligne 130 kV - VERBOIS/CERN, l'alimentation électrique principale du site sera mise hors tension dans la journée du

dimanche 24 novembre 1974
de 7h.00 à 19h.00.

Pendant cette coupure, le CERN sera alimenté par une liaison unique 18 kV MEYRIN-COUPPLAGE/CERN, qui permettra de transporter une partie de la puissance nécessaire pour le site. Le complément sera assuré par les groupes électrogènes de secours.

Les utilisateurs ne devraient subir aucune perturbation du fait de ces travaux, mais nous tenons toutefois à attirer leur attention sur la faible sécurité d'alimentation du réseau. En effet, la liaison MEYRIN/CERN est soumise aux risques de perturbations du réseau urbain. La consommation électrique, durant cette journée, est strictement limitée aux besoins des installations indispensables. Tout enclenchement inconsidéré d'une forte puissance entraînerait obligatoirement une panne générale sur l'ensemble du CERN. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser :

- au pupitre de la Salle de Commande de la Centrale SB -
Tél. 2201,
- ou à :
- MM. J. GOLLIET - Tél. 3146
R. RAZUREL - Tél. 2177.

●

MAIL SERVICE

In order to streamline the mail distribution service and to accelerate the operation as far as possible, so that our existing work force in the Mail Office can be used to its best advantage, we have asked Division Leaders to arrange for all mail-boxes to be transferred to the corridors outside the laboratories and offices serviced. The messengers will still enter offices to deliver express, registered and confidential mail.

Personnel Division /
Ext. 2794

●

PROFESSEUR DE
MATHEMATIQUES/ SCIENCES
de nationalité allemande

est cherché(e) pour le Lycée international de Ferney-Voltaire.

L'aide du CERN a été demandée pour trouver un "Gymnasiallehrer".
Qualifications requises :

"Staatsexamen" pour l'enseignement secondaire en mathématiques plus une matière de sciences (p.ex. physique ou chimie); expérience pratique souhaitée. Bonne connaissance de la langue française indispensable.

Conditions d'emploi :

Travail à temps partiel, groupes d'élèves restreints.

Les candidats sont priés de remettre les documents mentionnés ci-dessous au Secrétariat des Services des Affaires sociales dès que possible, mais au plus tard le 30 novembre 1974 :

- a) curriculum vitae (avec photo) indiquant état civil, études, formation et expérience professionnelles, connaissance des langues, durée probable du séjour dans la région genevoise, éventuellement poste occupé actuellement et nom de l'employeur;
- b) copies des "Staatsexamen" et diplômes obtenus (s.v.p. ne pas envoyer les originaux).

Le CERN n'accusera pas réception des candidatures. Le Comité de Sélection informera par contre les candidats aussitôt qu'une décision aura été prise. Les documents remis seront traités confidentiellement.

Division du Personnel

●

TROUVÉ ...

à La Dôle, téléski Cuvaloup, samedi 26 octobre, un pull d'enfant bleu, appartenant à un enfant de Cernois. Tél. 3169.

TELEPHONE, TELEX ET COURRIER

Service des téléphones

Pour les six premiers mois de 1974 la facture des téléphones est plus élevée de 25% que celle de 1973 pour la même période. Avec l'augmentation des prix prévue pour la fin de l'année, les frais vont augmenter considérablement en 1975, pour atteindre 2 millions de francs, à moins que des mesures d'économie soient prises.

Actuellement le standard est fréquemment surchargé. Il n'est pas possible d'augmenter le nombre de pupitres et nous ne pourrions obtenir la sélection directe des lignes internes depuis l'extérieur qu'en 1977 (ce qui aidera à diminuer les périodes d'attente).

De plus, par mesure d'économie, les P.T.T. ont annulé le No.114 (Service international) pour l'établissement des communications téléphoniques avec l'Europe, y compris tous les Etats membres du CERN à l'exception du Danemark et de la Grèce. Aussi, quand les lignes internationales seront surchargées, nos téléphonistes ne pourront plus réserver les appels internationaux comme cela était fait jusqu'à présent; il en résultera des délais plus longs pour établir les communications et moins de temps pour s'occuper des appels arrivant de l'extérieur.

Pour ces raisons nous faisons appel à tous les membres du personnel en les priant

- de téléphoner seulement si c'est réellement nécessaire et dans l'intérêt du CERN;
- d'être bref;
- d'utiliser le télex plutôt que le téléphone aussi souvent que possible;
- de respecter les instructions données au paragraphe A.1.2 de l'introduction de la Liste téléphonique du CERN en ce qui concerne les appels privés;
- d'indiquer votre numéro de téléphone interne sur vos lettres, afin de permettre à vos correspondants de vous atteindre avec plus de facilité.

Courrier sortant

Nous vous rappelons que les lettres officielles doivent être remises au Bureau du Courrier sous enveloppes non cachetées, afin d'en vérifier le contenu. Le nom de l'expéditeur doit être mentionné sur l'enveloppe ainsi que toute instruction particulière, par exemple: par avion, imprimés, etc. Dans le cas d'envois de lettres accompagnant des documents "imprimés", le Bureau du courrier est tenu de procéder de la manière la plus adéquate et la moins onéreuse, en séparant les annexes.

Division du Personnel
Tél. 2832

association du personnel

COTISATIONS 1974/1975

Afin de rendre service aux nombreuses personnes qui demandent comment verser leur cotisation à l'Association, le Bureau des Salaires a bien voulu accepter de prélever ce montant également sur le traitement du mois de décembre 1974.

A cet effet, veuillez compléter le formulaire d'autorisation reproduit dans les bulletins 40 à 43. Ce formulaire devra parvenir au Secrét. de l'Association du Personnel le 22 novembre au plus tard. Passée cette date, la cotisation ne pourra être versée que par bulletin de versement postal.

•

ASSURANCE PERTE DE SALAIRE

Nous rappelons que seuls les membres cotisants sont assurés en "Perte de Salaire", en cas de maladie ou d'accident non professionnels, par l'Association du Personnel.

Tous ceux qui ont cotisé en 1974 bénéficient déjà de cette assurance. Les membres de l'Association qui cotiseront pour la première fois avant le 31 décembre 1974, seront assurés pour la "Perte de Salaire" dès le 1er janvier 1976.